

Une équipe restructuring influente

Acteur de référence de la restructuration d'entreprises, l'expertise de l'équipe expérimentée de Racine, cabinet d'avocats d'affaires indépendant, pèse sur les évolutions législatives au bénéfice de ses clients.

Repri­ses [Tati, Brasserie Clément], restructurations industrielles [Fagor Brandt, Fram, Dunlopillo, Simmons et Tréca ou William Saurin], sur les trois dernières années, la majorité des grosses procédures est passée entre les mains de l'équipe restructuration, prévention et traitement des difficultés du cabinet Racine.

Composée de 5 associés et d'une dizaine de collaborateurs dédiés, elle se caractérise par l'expérience cumulée de ses ressources, près de 50 ans pour les deux têtes de pont du département, Antoine Diesbecq et Laurent Jourdan.

Une expertise qui lui permet de prendre en charge tous les types de dossiers, sans devoir se cantonner à quelques secteurs d'activité. « Nous sommes capables de nous immerger dans n'importe quel domaine. C'est essentiel de bien comprendre les enjeux de chaque métier pour apporter une réponse sur-mesure », souligne Antoine Diesbecq, associé du cabinet Racine depuis 14 ans.

Autre caractéristique de cette équipe: sa culture du travail collectif. « Chez nous, il n'y a pas de diva. Nous restons proches de nos clients et de nos associés. Nous faisons régulièrement appel à l'ensemble des compétences du cabinet », poursuit-il. Une collaboration intellectuelle mais aussi géographique, qui s'exerce d'un



Antoine Diesbecq

département ou d'un pays à l'autre. « Nous épaulons nos bureaux provinciaux dans le traitement de leurs dossiers complexes. Nous intervenons également dans un contexte

cross border grâce à notre réseau de correspondants », précise Laurent Jourdan.

Un collectif au service d'une cause, sachant savamment orchestrer les différents intervenants qui se succèdent. « L'alchimie entre tous doit fonctionner pour que le dossier sorte. Nous ne sommes pas des avocats cachés », précise ce dernier.

Cette position offensive permet au cabinet de peser sur la doctrine et sur les évolutions législatives, au service



Laurent Jourdan

de ses clients. « La Commission européenne s'intéresse aux solutions proposées par le droit français en la matière. Il reste un exemple pour l'Europe malgré des procédures encore un peu longues. Même si les réformes de fond ont été faites, il faut rester vigilant. Nous militons par exemple pour le maintien des mandataires de justice, c'est indispensable à l'équilibre et à l'indépendance du système », concluent les deux associés.

« Le droit français en matière de protection des entreprises reste un exemple pour l'Europe »

racine
AVOCATS

Tél. +33 [0]1 44 82 43 00

contact.paris@racine.eu

www.racine.eu